



Ancien chemin dans ma propriété

Par **Alain**, le **06/02/2010** à **09:53**

Bonjour,
J'ai un chemin très ancien dans ma propriété, celui ci est porté sur les plans mais n'est plus utilisé depuis plusieurs décennies, un chemin communal contournant la propriété ayant été tracé il y a plus de 30 ans. Je précise que le chemin débouche maintenant sur une route qui est privée.
Une de mes voisines a décidé d'emprunter ce chemin pour ses ballades à cheval, préférant traverser ma propriété plutôt que d'en faire le tour par le chemin communal, prétextant que la vue était plus jolie!
Pour l'instant je me suis opposé à son passage, mais vis à vis de la loi, dois-je la laisser passer chez moi, ai-je un recours?
alain.dougnac@laposte.net